



Vu facture pour achats de bijoux, et crédit(s) de 10000 euros con

Par **tallulah**, le **08/07/2012** à **20:43**

Bonjour,

J'ai vu il y a environ 1 heure, dans les affaires de mon mari, une facture datant du 08/07/2009 (j'étais à la maternité depuis le 1er juillet du mois et de l'année en question, et j'ai accouchée le 09/07/2009), pour laquelle mon époux a acheté 4 bijoux pour femme, qui ne m'étaient pas destinés et que je n'ai jamais reçu, donc je pense qu'il les a offerts à sa copine dont il essaie de cacher le nom, mais que j'ai découvert sans trop de souci, car j'ai subtilisé les deux numéros de cette personne, et mon amie s'est chargé de faire le reste.

D'autre part j'ai découvert également il y quelques heures, que mon mari a contracté un crédit de 10000 euros à mon insu auprès de la société FACET, avec l'intention de partir en décembre 2012 en me laissant les différents crédits sur le dos. Je voudrais donc savoir s'il y avait un moyen quelconque de l'empêcher de partir au pays en demandant la destitution de sa nationalité française en même temps que le divorce, car j'ai entendu qu'il dit à qui veut l'entendre qu'il s'est marié uniquement pour avoir la nationalité française, d'autant qu'il a dit aux autorités compétentes qu'il avait perdu son passeport et tous ces documents quand il est arrivé en France en l'an 2000, et il m'a confié peu de temps après s'être débarrassé lui-même de tous ces papiers afin de ne pas être renvoyé dans son pays, et je sais également qu'il me trompe depuis au moins 3 ans et demi voir 4 ou 5 cinq. Donc je voudrais savoir ce qu'il risque en cas de preuves fournies et de demande de divorce de ma part.

Cordialement.